

Massetto Premix

Chape minérale prête à l'emploi, à la consistance de terre humide, éco-compatible à prise normale et séchage rapide pour la pose avec des mortiers-colles.

Massetto Premix développe une excellente ouvrabilité, qu'elle soit gâchée avec une bétonnière à godet ou avec un malaxeur à pression avec système de transport pneumatique. La couverture de la surface obtenue avec Massetto Premix est optimale pour l'encollage du revêtement.



Rating 5

1. Intérieurs, extérieurs
2. Prête à l'emploi, elle garantit des performances constantes
3. Idéale en rénovation
4. Couverture de la surface rapide, optimale pour l'encollage des revêtements
5. Approprié pour la pose avec des mortiers-colles de carreaux en céramique, grès cérame, pierres naturelles et parquet

- ✓ Regional Mineral $\geq 60\%$
- ✓ Recycled Regional Mineral $\geq 30\%$
- ✓ CO₂ Emission ≤ 250 g/kg
- ✓ VOC Low Emission
- ✓ Recyclable

Domaines d'application

→ Destination d'usage :

Chapes de pose intérieures et extérieures à prise normale et séchage rapide adhérentes au fond d'une épaisseur de ≥ 20 mm et flottantes d'une épaisseur de ≥ 50 mm; sols chauffants avec une épaisseur au-dessus du tuyau de ≥ 30 mm. Épaisseur maximum 80 mm.

Colles compatibles :

- gel-colles, mortiers-colles minéraux, mortiers-colles organiques mono et bicomposants
- Mortiers-colles à base ciment, colles mono et bicomposantes réactives époxy et polyuréthanes, colles en phase aqueuse et solvantées

Revêtements :

- grès cérame, carreaux en céramique, clinker, terre cuite, mosaïque en pâte de verre et céramique, de tous les types et formats

- pierres naturelles, matériaux recomposés, marbres, même sujets aux déformations élevées ou aux taches par absorption d'eau
- parquet

Supports :

- sous-couches et planchers en béton préfabriqués ou coulés sur place, chapes à base de ciment, allégés, panneaux thermo-isolants et insonorisants

Ne pas utiliser

- sur des supports déformables sans en avoir calculé la flexion et prévu les joints de fractionnement nécessaires de la chape
- en adhérence sur des coulées de béton non entièrement sèches

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Les supports doivent être dimensionnellement stables, secs, exempts de remontées d'humidité, sans fissures ni poussière et parties incohérentes ou friables, propres et présenter des résistances mécaniques adaptées à l'utilisation. La chape de pose doit être désolidarisée de tous les éléments verticaux au moyen d'une bande en matière déformable d'une épaisseur de $\approx 8 - 10$ mm sur toute la hauteur de la chape à réaliser. Les joints structuraux présents sur le support doivent aussi être reportés dans l'épaisseur de la chape.

- Chapes adhérentes : en cas de fonds irréguliers avec des épaisseurs de chape variables ou, dans tous les cas, inférieurs à 40 mm, il est conseillé de préparer le support en positionnant, entre la moitié et le tiers inférieur de l'épaisseur totale de la chape, un grillage électrosoudé $\varnothing 2$ mm, maille 50x50 mm, fixé au fond. Pour améliorer l'adhérence au support, appliquer, "frais sur frais", un coulis d'accrochage préparé avec 2,5 parties de ciment 32.5/42.5, 1 partie de latex éco-compatible à l'eau Keraplast Eco P6 et 1 partie d'eau.
- Chapes flottantes : en cas de pose de revêtements de sol sensibles à l'eau ou de supports à risque de remontées d'humidité et pas parfaitement secs, il est indispensable d'étaler, sur un fond lisse et sans parties disjointes, une barrière vapeur avec des feuilles de polyéthylène ou PVC se chevauchant sur au moins 20 cm, collées avec du ruban, retournées sur les murs et les éléments verticaux (ex. piliers) sur toute l'épaisseur de la chape.

- Chapes sur supports compressibles : en cas de fonds allégés à faible densité ou en présence de couches, mêmes fines, de matériels d'isolation thermo-acoustique, il est nécessaire de prévoir plusieurs épaisseurs de support ainsi que des éventuelles armatures, calculées en fonction de la classe de déformabilité des matériels susmentionnés.

→ Préparation

Mélanger Massetto Premix avec de l'eau propre en utilisant des équipements de chantier habituels tels que bétonnière à godet, autobétonnière, mélangeur à pression, mélangeur en continu à vis sans fin, en respectant le taux d'eau de gâchage indiqué jusqu'à l'obtention d'une consistance demi-sèche, compacte et sans transpiration d'eau superficielle. En cas de températures proches de 0 °C il est conseillé de protéger les sacs de Massetto Premix des gelées nocturnes et d'utiliser de l'eau chaude pour améliorer le gâchage, le transport, le pompage et l'utilisation du mélange. Au contraire, en cas de températures élevées, sur le chantier, il est indispensable de conserver les sacs de Massetto Premix à l'ombre et d'utiliser de l'eau froide.

→ Application

Appliquer Massetto Premix de façon pratique et sûre en suivant les phases de réalisation traditionnelles des supports à base de ciment: préparation des bandes de niveau, application et compactage du mélange et étayage; il est

Mode d'emploi

fortement conseillé d'exécuter le lissage final avec des moyens mécaniques équipés d'un disque d'acier, en évitant d'insister excessivement afin d'éviter la formation d'une croûte superficielle peu absorbante qui rallonge les temps de séchage de la chape et diminue les performances du mortier-colle.

La phase de compactage est particulièrement importante pour atteindre des performances mécaniques supérieures; elle doit être effectuée immédiatement après l'étalement de la chape sur le support avant de régulariser la surface au moyen d'un outil métallique approprié. En cas d'épaisseurs élevées, il est nécessaire de battre un tronçon après l'autre jusqu'à l'obtention de l'épaisseur désirée. En correspondance avec le passage de tuyaux, à l'endroit où l'épaisseur de la chape risque d'être plus basse (minimum 3 cm), il est nécessaire d'introduire une armure

en grillage métallique galvanisé à mailles étroites (2 – 3 cm). Là où il y a des reprises de coulée, dues à des interruptions des travaux, il est nécessaire d'effectuer un raccordement entre les deux coulées en introduisant des barres en fer rond Ø 5 d'une longueur de ≈ 50 cm à ≈ 20 – 30 cm l'une de l'autre ou un morceau de grillage électrosoudé (Ø 5 mm, maille 20x20 cm) et en appliquant au mur de la coulée, avant la poursuite des travaux, un coulis d'accrochage préparé avec 2,5 parties de ciment 32.5/42.5, 1 partie de latex éco-compatible à l'eau Keraplast Eco P6 et 1 partie d'eau.

→ Nettoyage

Nettoyer les résidus de Massetto Premix des machines et des outils avec de l'eau avant le durcissement du produit.

Autres indications

→ Joints : il est indispensable de désolidariser la chape en posant le ruban compressible Tapetex le long de tout le périmètre de la pièce et sur les éventuels éléments verticaux qui dépassent de la couche du support.

Réaliser des joints de fractionnement de la surface, en effectuant une incision sur la chape fraîche sur une profondeur de 1/3 environ de son épaisseur et en veillant à ne pas abîmer l'armature. Leur emplacement et leur entraxe doivent être déterminés lors de la conception. Ils sont généralement réalisés :

- en cas de changement soudain de la dimension du revêtement de sol,
- à proximité des portes,
- en présence d'éléments de discontinuité,
- pour le fractionnement de grandes surfaces continues :
 - 25 m² avec une dimension maximale unique de 6 m en cas de chapes extérieures
 - 50 m² avec une dimension maximale unique de 8 m en cas de chapes intérieures (40 m² en cas de sols chauffants).

Les joints structuraux présents sur le fond doivent être respectés.

→ Mesure de l'humidité : une mesure correcte de l'humidité résiduelle ne peut être effectuée qu'avec un hygromètre au carbure de calcium. Les hygromètres électriques classiques ne sont pas recommandés car ils fournissent des valeurs inconstantes et incorrectes en raison des liants spéciaux utilisés.

→ Pose du parquet: vérifier sur le terrain l'aptitude de la chape sèche en conformité avec ce qui est indiqué par la norme locale en vigueur; si nécessaire, consolider avec EP21. En cas de parquets de grand format et/ou d'espèces ligneuses instables, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service.

→ Sols chauffants : démarrage initial au moins 5 jours après la pose de la chape à une température d'alimentation comprise entre +20 °C et +25 °C, maintenir pendant au moins 3 jours puis configurer la température maximale de calcul et la maintenir pendant au moins 4 jours supplémentaires. Ramener la chape à la température ambiante et poser (EN 1264-4 point 4.4).

Certifications et labels



Cahier des charges

La chape de pose ou la plaque chauffante à haute résistance sera réalisée avec une chape prête minérale éco-compatible à prise normale et séchage rapide, conforme à la norme EN 13813 classe CT-C16-F4, GreenBuilding Rating 5, type Massetto Premix de la société Kerakoll, pour une épaisseur moyenne de ____ cm, idéale pour la pose avec des mortiers-colles de céramique au bout de 24 h et de parquet 5 jours après l'application. La fourniture et la pose en œuvre de bandes déformables en polyéthylène expansé pour les joints de désolidarisation sont incluses.

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll		
Aspect	Mélange de liants et agrégats	
Masse volumique apparente	≈ 1,56 kg/dm ³	UEAtc/CSTB 2435
Nature minérale de l'agrégat	silice - carbonée cristalline	
Granulométrie	≈ 0 – 3 mm	UNI 10111
Conservation	≈ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Emballage	Sacs 25 kg	
Taux de gâchage	≈ 1,75 l / 1 sac 25 kg	
Poids spécifique du mélange	≈ 1,96 kg/dm ³	UNI 7121
Durée pratique d'utilisation (pot life)	≥ 3 heures	
Températures d'application	de +5 °C à +35 °C	
Épaisseurs en chape flottante	de 50 mm à 80 mm	
Épaisseurs en chape adhérente	de 20 à 80 mm	
Délai avant ouverture à la marche	≈ 8 heures	
Délai avant recouvrement (épaisseur 5 cm) :		
- carrelage	≈ 24 heures	
- parquet	≈ 7 jours	
Consommation	≈ 18 kg/m ² par cm d'épaisseur	

Mesure des caractéristiques à une température de +20 °C, 65 % H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier : température, ventilation et porosité du support.

Performances		
Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles		
Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 9523/11.01.02
HIGH-TECH		
Résistance à la :		
- compression après 7 jours	≥ 14,5 N/mm²	EN 13892-2
- compression après 28 jours	≥ 16 N/mm²	EN 13892-2
- flexion après 28 jours	≥ 4 N/mm²	EN 13892-2
Humidité résiduelle (épaisseur 5 cm) :		
- après 24 heures	≤ 3%	
- après 7 jours	≤ 2%	
Classification	CT – C16 – F4	EN 13813

Mesure des caractéristiques à une température de +20 °C, 65 % H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Avertissements

- Produit à usage professionnel
 - se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
 - vérifier l'aptitude du produit aux charges prévues
 - Ne pas ajouter d'autres liants, agrégats, additifs ou pigments au mélange
 - des températures basses et forte humidité relative de l'environnement augmentent les délais de séchage de la chape
 - une quantité d'eau excessive réduit les résistances mécaniques et la vitesse de séchage
 - avant de poser parquet et sol résilient, vérifier l'humidité résiduelle avec un hygromètre au carbure de calcium
- ne pas ajouter d'eau à Massetto Premix déjà en phase de prise
 - ne pas mouiller la chape réalisée, la protéger du soleil direct et des courants d'air au cours des premières 24 heures
 - en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
 - en cas de supports de pose particuliers et pour tout ce qui n'est pas prévu, contacter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Ces informations ont été mises à jour au mois de janvier 2023 (réf. GBR Data Report – 02.23). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.